

# L'essentiel

Bulletin  
d'Information Communal

Numéro 11 | Novembre 2020



Madame, Monsieur,  
Chers administrés,

Cet édito est l'occasion de vous révéler "l'Essentiel" dans une version revue et actualisée de l'information municipale. Celui-ci se veut être concis et en phase avec vos attentes, il tend à refléter fidèlement l'actualité de votre commune.

Ce nouveau mandat s'est trouvé bouleversé par un virus survenu de façon inattendue. Comme partout ailleurs nos vies quotidiennes à divers titres ont été amplement modifiées.

Naturellement, nous n'étions pas préparés pour faire face à une telle pandémie, nous avons tenté néanmoins de faire face aux urgences tant que faire se peut. Il aura fallu organiser la scolarité à distance, fournir des masques pour se protéger et organiser la continuité du service public.

Ces épreuves n'ont pas eu raison de la poursuite des chantiers engagés. Grâce à une mobilisation de chaque jour l'école élémentaire a pu être investie dès la rentrée par les enfants tout en respectant les budgets impartis.

En raison de la crise sanitaire nous n'avons pas pu dès lors organiser l'inauguration des écoles qui se déroulera un peu plus tard, on l'espère ! Les deux établissements ont néanmoins été dénommés lors du conseil municipal du 24 août dernier. L'école maternelle empruntera le nom d'Olympe de Gouges qui est considérée comme la première militante de la cause des femmes. L'école élémentaire quant à elle ré-

pondra au nom de Pierre Mendès France qui fut de nombreuses années le député de notre circonscription. Même si on lui doit le verre de lait offert aux enfants des écoles, c'est à lui que l'on doit surtout la construction des écoles dans les différents villages de la région dans le courant des années 50 et 60.

Je profite de ce propos pour remercier chaleureusement Véronique Limare qui après une belle carrière à servir au sein des collectivités publiques a fait valoir ses droits pour une retraite bien méritée. Investie et rigoureuse dans l'exercice de ses missions elle a toujours été une collaboratrice de tous.

Je voudrais conclure en insistant sur le fait que le virus circule toujours de façon importante sur notre territoire. Même si nous avons appris à mieux connaître la COVID-19, même si nous disposons de plus d'équipements de protection, la seule arme véritablement efficace dans l'attente d'un vaccin reste la prudence du quotidien dans nos comportements individuels.

La municipalité et le CCAS se tiennent naturellement à la disposition de toutes celles et ceux qui dans cette période encore bien difficile éprouvent le besoin d'être aidés. Chaque habitant qui dans son entourage ou son voisinage constaterait une personne vulnérable ou une situation de détresse est vivement invité à nous le signaler.

Recevez mes sentiments dévoués,  
Bertrand PECOT

# La nouvelle équipe municipale



De gauche à droite : Angélique QUARD, Grégory LOUÂPRE, Mickaël LEBLOND, Chantal LEFEBVRE, Daniel DOS SANTOS, Bruno DUBOSC, Florence RAUFASTE, Bertrand PECOT (\*), Arnaud MASSELIN, Sébastien LECLERC, Claire HUCHE, Jacques GRIEU, Shirley HAREL, Karine GOSSEAUME, Marlène NIERADKA, Morgane GUEDON, Gérard LEVREUX, Christine HOUEL (\*), Frédéric LEVESQUE.

(\* ) Les élu.e.s qui siègent à la communauté de communes Roumois Seine

## Les commissions

### 1. Urbanisme, Habitat

Cette commission est chargée de toutes les questions liées aux aménagements urbains de la commune.

- Responsable : Bertrand PECOT
- Membres : Bruno DUBOSC, Jacques GRIEU, Christine HOUEL, Gérard LEVREUX, Grégory LOUÂPRE, Arnaud MASSELIN, Marlène NIERADKA et Angélique QUARD

Les thématiques :

- > Aménagements urbains
- > Habitat
- > PLUI
- > Réseaux

### 2. Finances, Budget et Administration générale

Cette commission est, notamment, en charge des finances (budget, fiscalité...), de l'économie, des commerces et de l'attractivité.

- Adjointe : Christine HOUEL
- Membres : Jacques GRIEU, Claire HUCHE, Chantal LEFEBVRE, Frédéric LEVESQUE, Grégory LOUÂPRE, Arnaud MASSELIN et Marlène NIERADKA

Les thématiques :

- > Affaires sociales
- > Budget
- > Finances, économie
- > Commerces, attractivité

### 3. Travaux, Bâtiments et Voirie

Cette commission est chargée de la création, construction de nouveaux équipements - du gros entretien des bâtiments communaux. Elle est également chargée de toutes les questions liées aux espaces verts et au développement durable.

- Adjoint : Jacques GRIEU
- Membres : Daniel DOS SANTOS, Bruno DUBOSC, Christine HOUEL, Mickaël LEBLOND, Sébastien LECLERC, Frédéric LEVESQUE, Gérard LEVREUX, Arnaud MASSELIN et Angélique QUARD

Les thématiques :

- > Patrimoine communal
- > Voirie communale et rurale
- > Espaces verts et cimetières
- > Environnement et développement durable
- > Ruissellement
- > Réseaux

#### 4. Education

Cette commission est chargée des relations avec les écoles, de la restauration scolaire et de la jeunesse.

- Adjointe : Shirley HAREL
- Membres : Karine GOSSEAUME, Morgane GUEDON, Sébastien LECLERC, Gérard LEVREUX, Grégory LOUÂPRE et Marlène NIERADKA

Les thématiques :

- > Affaires (péri)scolaires
- > Restauration scolaire
- > Jeunesse

#### 5. Communication, Vie Locale et Numérique

Cette commission est chargée de la communication communale et extérieure, des événements liés à la vie du village, des relations avec les acteurs de la vie associative et du numérique.

- Adjoint : Grégory LOUÂPRE
- Membres : Daniel DOS SANTOS, Karine GOSSEAUME, Morgane GUEDON, Shirley HAREL, Mickaël LEBLOND, Marlène NIERADKA et Florence RAUFASTE

Les thématiques :

- > Communication municipale
- > Culture et patrimoine
- > Vie citoyenne
- > Vie associative, sports
- > Numérique

#### 6. Employeur

Cette commission est chargée des Ressources Humaines communales.

- Responsable : Bertrand PECOT
- Membres : Bruno DUBOSC, Jacques GRIEU, Shirley HAREL, Christine HOUEL, Chantal LEFEBVRE et Angélique QUARD

Les thématiques :

- > Ressources Humaines

#### 7. Sécurité

Cette commission œuvre à la sécurité, à la mise aux normes et à l'amélioration de l'accessibilité des équipements actuels.

- Responsable : Bertrand PECOT
- Membres : Christine HOUEL, Chantal LEFEBVRE et Angélique QUARD

Les thématiques :

- > Sécurité
- > Mobilité et accessibilité



Dans le cadre du maintien des services publics, le secrétariat de mairie reste ouvert pendant le reconfinement, avec un aménagement des horaires pour cette période hivernale, les Mardi, Jeudi et Vendredi de 16h00 à 18h00.

Vous êtes invités à saisir le secrétariat d'abord:

- par téléphone au 02.32.20.75.95 ou
- par messagerie électronique: [mairie@flancourt-crescy-en-roumois.fr](mailto:mairie@flancourt-crescy-en-roumois.fr).

Vos demandes pourront être traitées dans un certain nombre de cas sans se déplacer en mairie.

Lorsque cela sera indispensable, vous serez reçu sur rendez-vous, port du masque obligatoire et distances de sécurité respectées.

**ICI, LE MASQUE  
EST OBLIGATOIRE**



**Ensemble,  
faisons bloc contre le coronavirus**

# MA COMMUNE en chiffres

## Elle est attractive



Le nombre d'habitants au 1er janvier 2020 contre 1 243 en 2012, soit **+3 %** évolution annuelle moyenne

**1538**



La part des propriétaires de leur logement, un chiffre supérieur à celui du département (65%)

**85 %**

## La terre y est une ressource précieuse

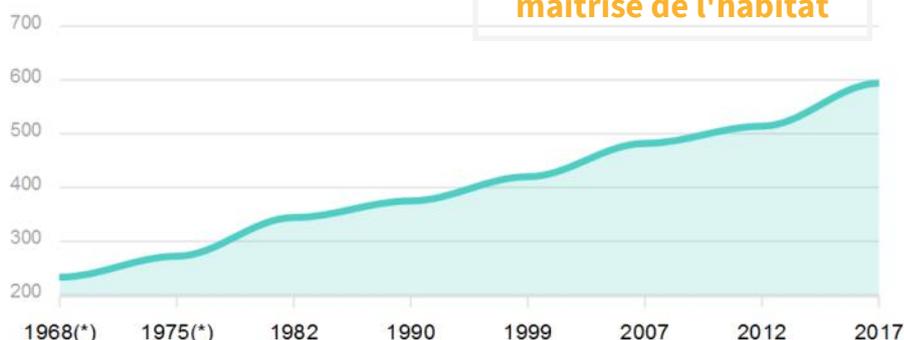


**1763 ha cultivés**, soit 92% de la superficie de la commune ...

... alors que l'agriculture ne représente que **8% des actifs**

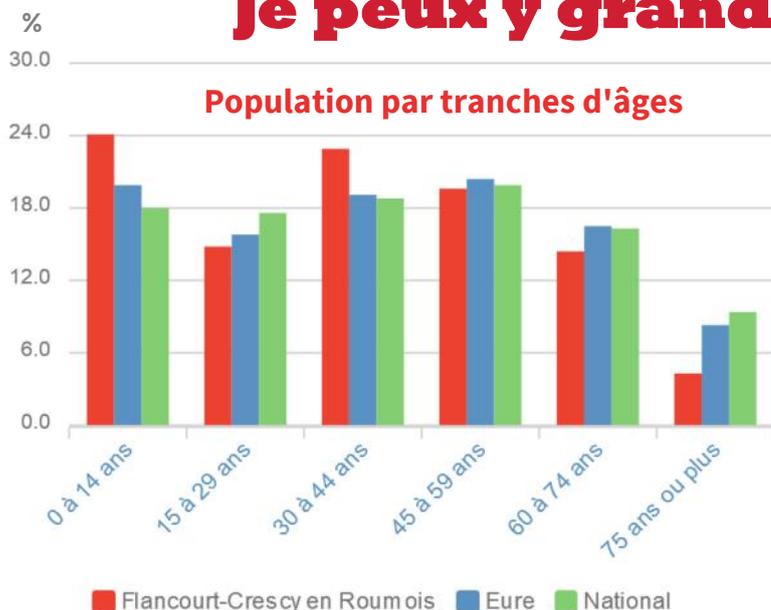


### Nombre de logements De 1968 à 2017



**Un développement maîtrisé de l'habitat**

## Je peux y grandir à mon rythme



### Population par tranches d'âges



Le nombre de personnes de plus de 60 ans, contre 169 en 2007, soit une évolution de **+62%** en dix ans

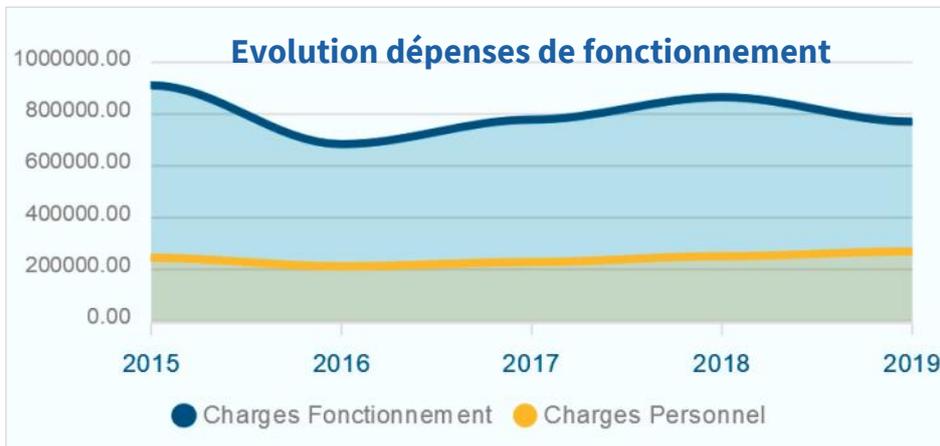
**271**

Évolutions importantes des services publics :

- accueil petite enfance,
- aide à domicile,
- rénovation des écoles,
- accueil périscolaire, etc...

**Nous sommes la commune la plus jeune de la Communauté de Communes !!**

## Une fiscalité maîtrisée ...



Charges de personnel: **177€ / habitant** contre 368 € dans l'Eure



**862 292,75 €**

Le montant des recettes de fonctionnement de la commune dont 29% proviennent des impôts



**13 %**

De pression fiscale en moins que dans le département



**401,75 €**

La dette par habitant au 1<sup>er</sup> janvier 2021, contre 414 € dans l'Eure et 461€ en Normandie pour des communes de notre strate

## pour pouvoir investir ...



**675 000€**

Le coût communal du projet de rénovation et extension des écoles (25% du coût total)



**115 €**

La capacité d'auto-financement par habitant, contre 95€ dans le département pour des communes de notre strate

## localement !



**3,3 Millions €**

Total des investissements au profit d'entreprises Normandes depuis Janvier 2016 (ateliers communaux, écoles, MAM, achat matériel, voirie, ...)



**179**

Nombre d'intervenants lors des travaux des écoles

## CRISE SANITAIRE ET CONFINEMENT

Dès le début de la pandémie, la municipalité avait fait confectionner, par Mme GOMARIN (Bou'd'tissu & fil en trop), artisan couturière domiciliée sur la commune, des masques en tissu afin de protéger son personnel.

La municipalité avait également commandé auprès de l'entreprise Maison Berger à Grand-Bourgtheroulde des flacons de solutions hydro-alcooliques afin de garantir la sécurité sanitaire en mairie et dans les écoles.

En plus des masques prévus par le département, la municipalité a passé commande auprès d'une société industrielle textile de l'Eure pour des masques en tissu homologués norme AFNOR 1\* par la DGA (Direction Générale de l'Armement).

L'approvisionnement et la livraison étant rendus difficiles par une demande conséquente, nous fûmes livrés en plusieurs fois. Ils furent distribués au fur et à mesure, avec en priorité les personnes vulnérables et les parents dont les enfants se rendaient à l'école.

Lors de la réouverture des classes, la municipalité a tout mis en œuvre pour accueillir les élèves et le personnel dans le strict respect du protocole sanitaire. Ainsi, du personnel a été mobilisé afin de désinfecter et nettoyer les locaux tout au long de la journée.

A l'école maternelle, une seule classe ayant réouvert dans un premier temps sous le couvert de l'Education Nationale, mais ne



## DEFENSE INCENDIE

La défense extérieure contre l'incendie (DECI) a pour objet d'assurer, en fonction des besoins résultant des risques à couvrir, l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours par l'intermédiaire des points d'eau identifiés à cette fin. Cette DECI est placée sous l'autorité du maire.

Depuis mars 2017, par arrêté du Préfet n° D3 SIDPC 17 09, le règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie a évolué.

Afin de satisfaire à ses obligations, la municipalité a mandaté le SERPN dans le but d'établir un Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie. Le Schéma Communal, remis en 2019, met en évidence :

- l'état de l'existant de la défense incendie,
- les carences constatées et les priorités d'équipements,
- les évolutions prévisibles des risques et
- un panel de solutions.

En se basant sur ce document, la municipalité a engagé une première phase de travaux d'installation de bouches incendie et travaux de renforcement réseau eau potable. Cette opération est financée avec le soutien de l'Etat et du département de l'Eure.

Ces travaux, en cours de réalisation, vont permettre l'installation de 9 poteaux incendie.

## INSTALLATION DE BOUCHES INCENDIE ET TRAVAUX DE RENFORCEMENT RÉSEAU EAU POTABLE

Etat	23,026.00 €
Conseil Départemental	23,026.00 €
Commune de Flancourt-Crescy en Roumois	30,702.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>76,754.00 € HT</b>



pouvant accueillir qu'un maximum de 10 enfants de personnels prioritaires ou de Grande Section, la municipalité s'est mobilisée afin d'assurer l'ouverture d'une classe supplémentaire et pouvoir offrir un service de garde pour les enfants dont les parents devaient retourner au travail sans pour autant avoir de solutions de garde.

La municipalité a également assuré un service de restauration scolaire du 22 juin au 3 juillet puisque le prestataire habituel n'était pas en mesure de procéder à la livraison de repas.

Si le protocole sanitaire a été allégé par le gouvernement pour la rentrée scolaire 2020-2021, l'application de gestes barrières et la désinfection

régulière des locaux a continué d'être assurée. De plus, le port du masque étant devenu obligatoire pour les collégiens et lycéens, la municipalité a décidé d'aider les familles en fournissant un masque pour la rentrée pour tous ces enfants. Les masques pouvant être récupérés en mairie.



Pendant le confinement, la municipalité avait également décidé de maintenir l'emploi de ses agents en les affectant à d'autres tâches puisque les écoles étaient fermées. Ce fut l'occasion pour le personnel de redonner une deuxième jeunesse à la salle des fêtes de Bosc-Bénard-Crescy ou bien de faire des plantations devant les écoles.

## INFORMATION CORONAVIRUS

## COVID-19

# PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

Ce re-confinement amène son nouveau lot de dispositions à prendre. Le port du masque étant désormais obligatoire pour les élèves à partir du CP, la municipalité a fourni 2 masques réutilisables à chaque enfant. Le premier remis dès le lundi de la rentrée en classe, grâce au concours à nouveau de Mme GOMARIN. Le second a été livré dans les jours suivants.

Les enfants de la commune scolarisés du CP au CM2 sur d'autres communes ont également reçu deux masques réutilisables chacun.

De plus, afin de satisfaire aux règles de distanciation sociale, le temps de cantine se déroule en 2 services pour l'école élémentaire (la cantine de l'école maternelle étant assez grande pour ne pas brasser les groupes d'élèves en 1 seul service). La municipalité a donc augmenté ses charges de personnel pour assurer le service et la désinfection des locaux.

## SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

L'école maternelle d'Épreville-en-Roumois a été livrée en janvier 2020. Les derniers travaux, tel que l'acoustique de la salle de motricité ont été réalisés durant la période estivale. Ces travaux originellement prévus au contrat avaient été différés sous peine de retarder la livraison de l'école de plusieurs mois.



*Salle de motricité*



Les travaux de l'école élémentaire de Flancourt-Catelon eurent lieu en deux phases. La première fut achevée aux vacances de février avec deux nouvelles classes et le périscolaire.

Grâce au travail des élus, des enseignantes et de parents, le déménagement put avoir lieu afin d'accueillir les enfants dans leurs nouvelles classes le lundi 2 mars pour la rentrée.



*Nouvelle classe*



*Bloc sanitaire garçon*



*Périscolaire*

Les délais furent serrés pour la seconde phase en raison du retard pris lors du confinement au printemps, mais l'école élémentaire a bien été achevée pour la rentrée scolaire de septembre 2020.



*Classe rénovée du rez de chaussée*



*Classe rénovée de l'étage*

En raison de cette incertitude, l'ouverture de classe pour le niveau de CP a été glissée sur le site d'Epreville-en-Roumois pour cette année scolaire, avant un retour sur le site de Flancourt à la rentrée de 2021.

Nos écoles permettent ainsi d'accueillir 188 enfants : 96 sur le site d'Epreville-en-Roumois répartis en 4 classes et 92 sur le site de Flancourt-Catelon également en 4 classes.



Pour répondre à la problématique de stationnement, sur le site d'Epreville-en-Roumois un parking réservé aux enseignants a été créé et la cour de récréation de l'école provisoire a été convertie en parking.

Sur le site de Flancourt-Catelon, la priorité ayant été en premier lieu de finir les salles de classes, la création de places de stationnement pour les enseignants derrière l'école a été réalisée fin septembre. La commission travaux étudie actuellement les possibilités d'agrandissement du parking.



Outre la rénovation des écoles, la municipalité continue les investissements matériels. Ainsi toutes les classes, maternelle comme élémentaire, sont équipées d'un système de vidéo-projection et d'un ordinateur portable. A l'exception de la classe de petite section, les classes sont équipées d'un tableau blanc interactif (TBI). L'utilisation d'un TBI va permettre aux élèves de se familiariser avec un ordinateur et Internet. Utiliser un TBI contribuera à accroître l'intérêt des élèves pour ces ressources numériques. Un plus également pour la nature... l'utilisation d'un TBI économise les photocopies, et le gaspillage de papier.

Enfin, des jeux au sol sont prévus dans chaque cour d'école. Toutefois, le prestataire des enrobés a indiqué qu'il fallait respecter un délai d'un an avant de les installer au risque que ceux-ci ne tiennent pas dans le temps s'ils étaient faits sur un enrobé trop frais. L'Association de Parents d'Elèves « Les Dragons » a décidé de s'associer à la démarche et de faire un don afin d'augmenter le budget prévu pour ces travaux.



# Olympe De Gouges (1748-1793)

Femme de lettres et engagée dans la vie politique, elle rédigea la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne en 1791.

L'article 10 précisait que « si la femme a le droit de monter à l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter à la tribune ».

Convaincue que la loi ne peut être légitime si elle exclut la moitié du genre humain, elle lutta toute sa vie pour les droits des femmes et des esclaves.

Indignée par les exécutions sommaires pendant la révolution, elle pensait que rien de solide ne pouvait être construit dans le sang et était contre la peine de mort : « Le sang, même celui des coupables, versé avec cruauté et profusion, souille éternellement les révolutions ».

Elle fut guillotinée le 3 novembre 1793.



*Crédit: Alexandre Kucharski*

# Pierre Mendes France (1907-1982)

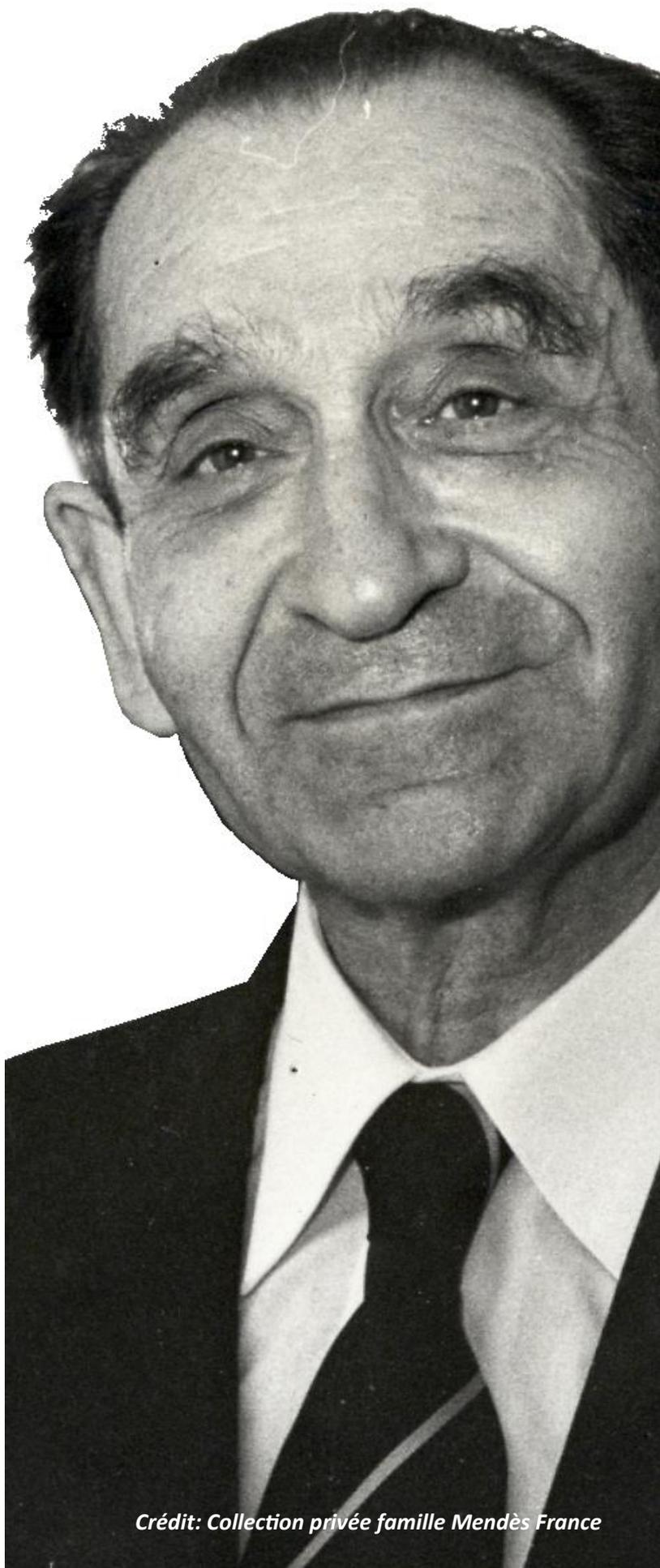
Homme d'Etat, député de l'Eure et maire de Louviers.

Résister et combattre, il s'oppose en 1940 au maréchal Pétain et à la collaboration avec l'occupant nazi. Arrêté par la police de Vichy et condamné pour désertion, il s'évade en 1942 pour rejoindre la résistance et les FFL à Londres.

Ministre de l'Économie nationale dans le Gouvernement provisoire du Général de Gaulle de 1943 à 1945.

Partisan de la décolonisation, il est investi Président du Conseil après la chute de Diên-Biên-Phu, signe les Accords de Genève pour mettre fin à la guerre d'Indochine en 1954, accorde son autonomie à la Tunisie et prépare l'indépendance du Maroc.

Opposé aux institutions de la Vème République, il s'éloigne peu à peu du pouvoir tout en conservant l'image d'un homme politique modèle qui a marqué l'histoire de la IVème République, il s'éteint en 1982.



*Crédit: Collection privée famille Mendès France*

## ACCESSIBILITE



Commerce de Flancourt : cheminement extérieur

La municipalité continue la mise aux normes des établissements recevant du public et les installations ouvertes au public dans le but de permettre un accès aux personnes handicapées, quel que soit leur handicap, ou à mobilité réduite.

Concernant la mise en accessibilité des trois cimetières de Bosc-Bénard-Crescy, Epreville-en-Roumois et Flancourt, la municipalité a obtenu le soutien de l'Etat et du département à hauteur de 30% chacun. Les travaux sont en cours de réalisation.

Mairie : garde-corps, nez de marche, dalles podotactiles



Cimetière de Flancourt : création d'une place de parking handicapée

## MISE AUX NORMES DE L'ACCESSIBILITÉ DES CIMETIÈRES

Etat

Conseil Départemental

Commune de Flancourt-Crescy en Roumois

**TOTAL**

## PATRIMOINE BATI

Lors du conseil municipal du 10 juillet, l'équipe municipale a décidé à l'unanimité de lancer des travaux de réhabilitation du logement de Bosc-Bénard-Crescy, situé à côté de la mairie.

Les travaux impliquent : reprise de l'assainissement, remise aux normes électriques, isolation extérieure du bâtiment,

changement de couverture, réhabilitation de l'intérieur (salle de bain, cuisine, salle-salon, chambres) pour une enveloppe globale de 50.000 €HT.

La date de fin de travaux étant prévue pour la fin de l'année, la commune se dotera ainsi d'un service public inexistant depuis quelques années avec une offre locative d'une petite maison avec 3 chambres.



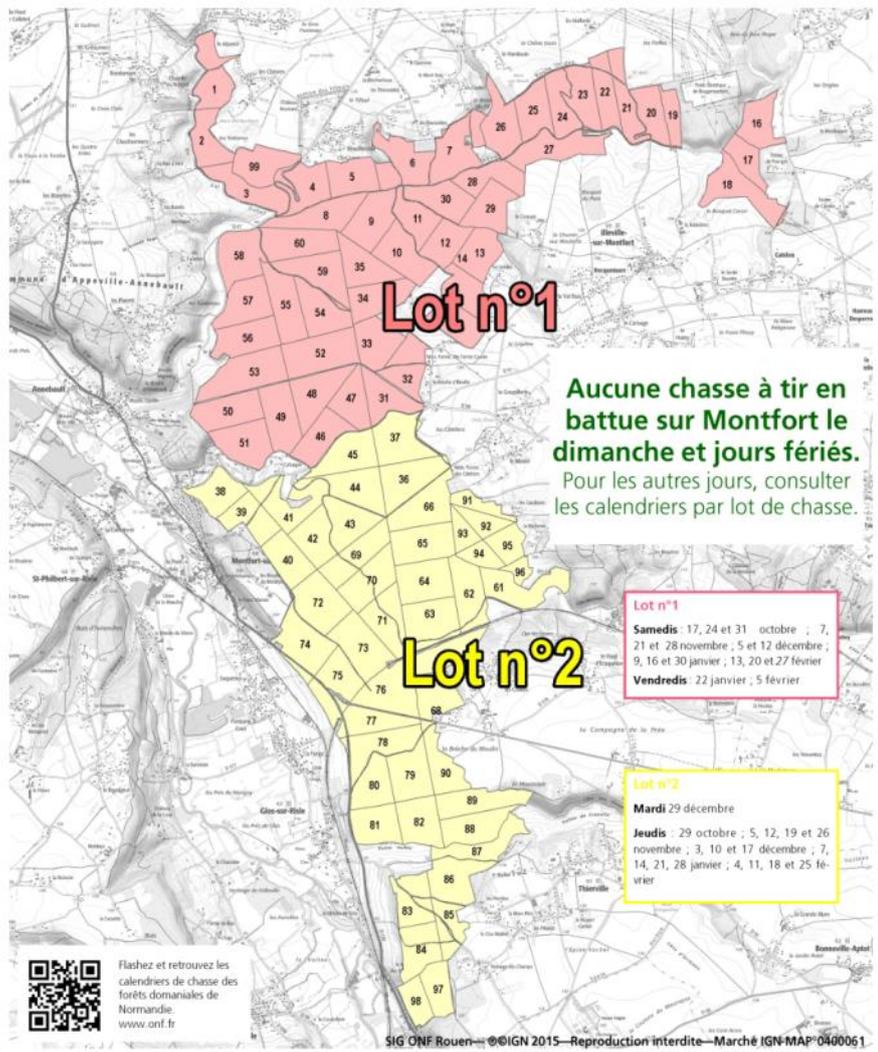


# CALENDRIER DE CHASSE - Saison 2020-2021

(susceptible de modification)



## Forêt domaniale de MONTFORT



**Aucune chasse à tir en battue sur Montfort le dimanche et jours fériés.**  
 Pour les autres jours, consulter les calendriers par lot de chasse.

**Lot n°1**  
**Samedis** : 17, 24 et 31 octobre ; 7, 21 et 28 novembre ; 5 et 12 décembre ; 9, 16 et 30 janvier ; 13, 20 et 27 février  
**Vendredis** : 22 janvier ; 5 février

**Lot n°2**  
**Mardi** 29 décembre  
**Judis** : 29 octobre ; 5, 12, 19 et 26 novembre ; 3, 10 et 17 décembre ; 7, 14, 21, 28 janvier ; 4, 11, 18 et 25 février



- 11,832.00 €
- 11,832.00 €
- 15,775.00 €
- 39,439.00 € HT**

## DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

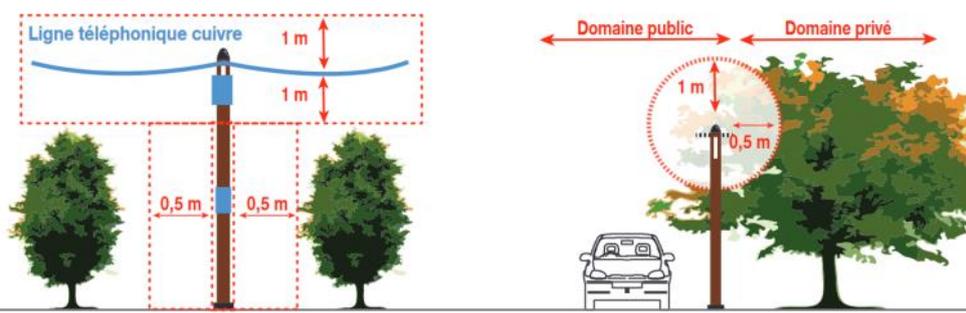
Le 22 octobre dernier, Eure Numérique a tenu une réunion d'information sur le déploiement de la fibre. Notre secteur, dépendant du NRO (Nœud de Raccordement Optique) de Montfort sur Risle sera concerné en phase 2. Les travaux seront réalisés sous l'égide de l'entreprise Eure Normandie THD, avec pour agenda:

- ♦ début des travaux au second semestre 2021,
- ♦ ouverture à la commercialisation au premier semestre 2022.

Le déploiement se faisant via une reprise des infrastructures déjà existantes (réutilisation des poteaux téléphoniques), il est demandé une attention particulière à l'élagage des parcelles.

« Les élagages au droit des infrastructures de télécommunications doivent être réalisés par les propriétaires des parcelles pour dégager les câbles. En cas de carence d'entretien par le propriétaire des branches, c'est au Maire de prendre des mesures pour réaliser ou faire réaliser l'élagage aux frais du propriétaire. »

### Les limites à respecter dans l'élagage des haies avant l'arrivée de la fibre optique



Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance d'1 m en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes de communication aériennes.

## TRANSPORT SCOLAIRE

Afin de répondre à un besoin lié à l'évolution de la démographie scolaire et après échange avec les habitants concernés, un nouvel abri d'arrêt de bus a été positionné au hameau de la Grouarderie.

Cela a été permis grâce à M. et Mme GUENET qui ont gentiment accepté de laisser un petit morceau de terrain sur leur propriété pour accueillir l'abri en question. Nous les en remercions chaleureusement.

La réalisation a été assurée par le personnel municipal sur la base d'un abri ancien qu'ils ont remis en état. Nous remercions M. MASSELIN, conseiller municipal, qui est venu apporter son aide le jour de la mise en place.



Depuis le 1er Juin 2020, tous les emballages et papier se trient !

Désormais vous pouvez mettre aussi dans vos bacs jaunes :

- les sacs et film en plastique,
- les tubes (crème, dentifrice, mayo, ...),
- les pots et barquettes en plastique et en polystyrène.

Inutile de les laver, il suffit de bien séparer les emballages et de les déposer en vrac dans le bac.

Effectivement, nous avons tendance à les emboîter pour gagner de la place, mais ces emballages imbriqués peuvent être refusés à l'usine de recyclage et donc ne seront pas recyclés.

Depuis lundi 15 juin, la ressourcerie du SDOMODE vous accueille dans sa boutique de 1200 m2 où vous trouverez de nombreux objets à des prix très attractifs. Vous pouvez également y déposer tout ce dont vous ne voulez plus, selon les consignes présentées ci-dessus.

### ♦ Infos pratiques :

◇ Adresse : 35 bis route de Rouen - 27300 MENNEVAL

◇ Tél : 02 79 26 00 71

### ♦ Horaires d'Ouverture :

◇ Boutique : du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h

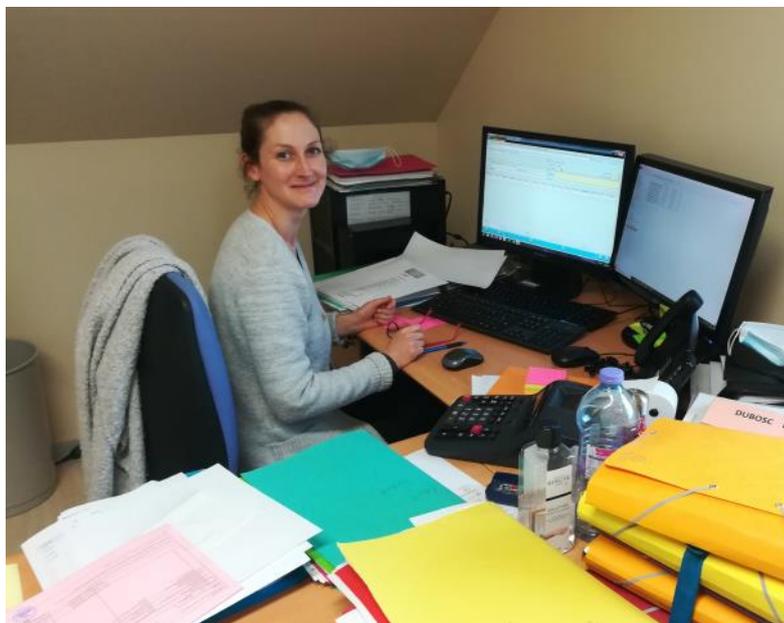
◇ Pour déposer des objets : du lundi au samedi de 14h à 18h.

**À la suite des annonces gouvernementales, le site de la Ressourcerie du SDOMODE est actuellement fermé et les dons sont suspendus.**

C'est avec une grande émotion que le 17 mars Mme Véronique LIMARE est partie à la retraite après 18 années, tout d'abord en tant qu'unique secrétaire de la commune de Bosc-Bénard-Crescy puis comme membre de l'équipe administrative de la commune nouvelle.

**Nous tenons très chaleureusement à rendre hommage à son dévouement au service de la collectivité.**

Pour compenser ce départ, Mme Adelaïde PROTEAU a été recrutée. Forte d'une expérience préalable à la mairie de Val de la Haye en Seine Maritime depuis 2017, elle est en charge principalement de la comptabilité et des conseils municipaux.



## ETAT CIVIL



**DOLPHENS Jean, Raphael, Gabriel, né le 24 janvier 2020**

**PANPHILE Emma, Sandrine, Régine, née le 30 janvier 2020**

**LACOMBE Mathieu, Alexis, Maxime, né le 9 février 2020**

**LEMEUNIER Enola, Céline, Claudine, née le 27 février 2020**

**GOUELLAIN Sarah, Ouarda, Sylvie, Laurence, née le 7 mars 2020**

**PETIN Agathe, Margot, Esmée, née le 29 septembre 2020**

**AMOCH Caarter, Esmée, né le 9 octobre 2020**

**DIEULLE PIONNIER Alessio, Estéban, Yliess, né le 11 octobre 2020**

**LONGUET Ambre, Nicole, Jocelyne, née le 25 octobre 2020**

**LECLERC Alice, Claire, Charline, née le 2 novembre 2020**



**BOULEUX Amandine et LEMAITRE Jacky, mariés le 29 août 2020**

**MARQUES DA SILVA Marlène et NIERADKA Yoann, mariés le 5 septembre 2020**



**LEFEVRE Jacky, Victor, Ernest, décédé le 1 janvier 2020**

**NORMAL Patrick, Jean, René, décédé le 30 septembre 2020**

**LEBORGNE Michel, Georges, André, décédé le 4 octobre 2020**

**VIANDIER Jean-Pierre, Michel, décédé le 09 octobre 2020**

**ECOLIVET Claude, Charles, Désiré, décédé le 25 octobre 2020**

## MARCHE NOCTURNE

Après des mois de confinement et d'isolement liés à une crise sanitaire inédite, la Municipalité a souhaité organiser un évènement permettant de rapprocher les habitants tout en aidant les commerces et producteurs locaux à se relever de cette période difficile et afin de leur renvoyer la balle. En effet nombre d'entre eux ont été remarquables et ont proposé des solutions aux habitants pendant le confinement.

C'est ainsi que le 15 juillet 2020, s'est tenu le premier marché nocturne de Flancourt-Crescy-en-Roumois.

Merci à tous les exposants pour leur présence : Jolis Liberty, Trésors de bout'de'choux, Le Comptoir des choux, Bou'd'tissu & fil en trop, La Boutique du Fait Main, Gwenaëlle Lebars, Celaloe, Les petites mains du panda, Véronique Van der Schueren, Fabienne Lage, Créer Soi Même, C'est pas une lumière, En terre arc-en-ciel, Rêves de crin, Loup y es-tu?, La mousse des temps, Chemin des gourmandises, La ferme



des déserts, L'escargot des fourneaux, Saveurs du Roumois, La Chèvre Rit, Frédéric Sénécal, Les serres du Val, La Ferme de Guénouville, Un Camion dans la ville et Délices Breizh. Le tout animé par les Caux-Cheese !

Cette soirée fut un véritable succès car, non seulement vous avez répondu présents, mais aussi de nombreux visiteurs venant des villages alentours. Ce fut également l'occasion de revenir prudemment les uns vers les autres et de se revoir en respectant les gestes barrières !

11 NOVEMBRE

Les cérémonies de commémoration du 11 Novembre se sont déroulées, en format restreint, en présence du Maire et des anciens combattants, dans le strict respect des mesures de distanciation sociale.



## AGENDA

Comme vous pouvez le constater, la rubrique est malheureusement vide car les mesures sanitaires dues à la Covid-19 ne permettent pas d'organiser des festivités.

Mais les diverses associations de votre commune restent actives et motivées. Elles travaillent pour vous prévoir des rendez-vous au plus vite et espèrent qu'elles pourront mettre leurs projets en œuvre. En attendant de tous nous retrouver prenez soin de vous !

Retrouvez l'agenda actualisé sur le site  
[www.flancourt-crescy-en-roumois.fr](http://www.flancourt-crescy-en-roumois.fr)

## Infos Pratiques

Mairie Flancourt-Crescy en Roumois:  
1 Place Roger Leclerc,  
27310 Flancourt-Crescy en Roumois  
Tél: 02.32.20.75.95  
Mail: [mairie@flancourt-crescy-en-roumois.fr](mailto:mairie@flancourt-crescy-en-roumois.fr)



[www.flancourt-crescy-en-roumois.fr](http://www.flancourt-crescy-en-roumois.fr)



[@flancourt-crescy-en-roumois](https://www.facebook.com/flancourt-crescy-en-roumois)

- ◇ Permanences secrétariat:  
Mardi, Jeudi et Vendredi de 17h00 à 19h00  
(Période hivernale: de 16h00 à 18h00)
- ◇ Permanences urbanisme:  
Vendredi de 14h00 à 17h00 (sur RDV)
- ◇ Permanence des élus:  
Samedi de 10h00 à 12h00

Pour rencontrer le Maire, il est souhaitable de prendre rendez-vous au préalable.

